Les Imprimeries et les Prisonniers.

Le Figaro a publié l'article suivant :

Voici l'Humanité très en colère et qui dénonce le « scandale », parce qu'à la prison de Melun deux cent onze détenus sont occupés à des travaux d'imprimerie. Les citoyens Léon et Maurice Bonness racontent cela comme une chose extravagante et abominable; ce qui les indigne le plus, c'est que l'imprimerie de la prison de Melun soit admirablement organisée.

Qu'est-ce qu'il y a là de choquant?...

L'Humanité dit que ces deux cent onze détenus font à ceux de leurs camarades, qui sont libres, une très redoutable concurrence.

Mais, quoi! l'imprimerie est-elle une carrière si encombrée et si menacée de chômage qu'on ne puisse pas faire travailler deux cent onze prisonniers sans mettre en péril toute cette industrie?... On a peine à le croire.

Et, d'autre part, l'Humanité va-t-elle se montrer si dure aux faibles?... Les prisonniers — ne le sait-elle pas, ne l'a-t-elle pas maintes fois indiqué? — les prisonniers sont les pauvres victimes de l'état social actuel, les victimes de la société capitaliste, les victimes de l'autocratie bourgeoise : le citoyen Cipriani le disait, l'autre jour, en termes inimitables.

Alors, pourquoi ces infortunés n'auraient-ils pas, comme les autres citoyens, l'aimable droit de travailler? Et pourquoi ne veut-on pas reconnaître qu'un directeur de prison ressemble à une sorte de philanthrope quand il offre à ses administrés un digne gagne-pain?

Le subtil Alphonse Allais, autrefois, dans l'étonnante Affaire Blaireau, décrivit une prison modèle, une prison délicieuse. Le directeur de ce doux endroit voulait que chacun de ses pensionnaires continuât, sous les verroux,

son existence habituelle ou, du moins, une existence toute proche de celle qui, debors, avait eu sa prédilection. Le cordonnier faisait des bottines, le pâtissier des gâteaux, le tailleur des habits, le peintre des portraits; — seul, l'aéronaute avait du changer de profession!...

Pourquoi l'Hmanité se fâche-t-elle?... Évidemment, on sait de reste que les classes laborieuses désirent surtout de ne pas travailler. L'Humanité, qui est leur interprète, formule sans cesse et chaleureusement cette fervente revendication des travailleurs.

Mais, à vrai dire, cette revendication, si naturelle quand elle est formulée par des personnes qui sont libres de leurs mouvements et qui peuvent se divertir de vingt façons, déconcerte un peu de la part de prisonniers qui n'ont rien d'attrayant à faire de leur loisir.

Le repos, à la longue, ennuie.

Peut-être l'Humanité trouve-t-elle que les prisonniers de Melun ne gagnent point assez d'argent?... Mais ils sont, après tout, logés!...

ANDRÉ BEAUNIER.

(Figaro du 25 novembre 1908.)

Voici la lettre qu'à propos de cet article M. Lahure, Président de la Chambre syndicale des Imprimeurs Typographes, a adressée au Figaro et à divers autres journaux:

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi, au nom de la Chambre syndicale des Imprimeurs typographes de la Seine, de rectifier sur quelques points le spirituel article où votre collaborateur M. André Beaunier, à propos de l'Imprimerie pénitentiaire de Melun, a raillé les rédacteurs de l'Humanité qui s'indignent « de l'admirable organisation » de cet atelier de détenus.

Tout d'abord, l'imprimerie pénitentiaire n'a aucun droit à ce qualificatif admiratif : on y a dépensé beaucoup d'argent, pour l'achat du matériel neuf, mais, aux termes mêmes d'un article d'information publié ces temps derniers (21 octobre) par la Liberté, le désordre le plus complet, le gaspillage le plus éhonté, règnent à Melun : on met à la ferraille les machines qui ont cessé de plaire; on taille le papier à tort et à travers; on jette les caractères dans les cabinets, d'où on les remonte à pleins seaux.

Voilà « l'admirable organisation » de Melun. Mais que peut-on attendre d'autre de ces typographes improvisés, — des voleurs et des faussaires, — qui sont certainement la lie de la population et auxquels, pourtant, au lieu d'un « dur labeur », on accorde, pour purger leur peine, les travaux relativement agréables, doux, des ateliers typographiques?

Ils sont deux cent onze dans ce cas; ils effectuent plus mal, à plus de frais, l'ouvrage qu'accompliraient autant d'ouvriers de nos propres maisons.

Votre collaborateur M. André Beaunier demande, à propos de ces derniers, si « l'imprimerie est une carrière à ce point encombrée et menacée de chômage qu'on ne puisse faire travailler deux cent onze prisonniers sans mettre en péril toute cette industrie? » Certainement, il n'y a pas péril général, peut-être: nos maisons résisteront à cette concurrence, pavée sur les deniers des contribuables, les nôtres et les vôtres, - mais le chômage est si fréquent, si pénible, dans les ateliers de Paris et de province, que deux cent onze places de typos, c'est « quelque chose »; c'est autant qu'on enlève, je le répète, à d'excellents ouvriers, - libres et estimés. ceux-là, - que nous regrettons bien souvent de ne pouvoir employer, faute d'ouvrage à leur donner, au moment où ils se présentent à nous.

Melun a absorbé, en effet, la plupart des travaux administratifs des ministères, préfectures, etc.; ils se chiffrent par plusieurs centaines de mille francs par an. Melun vient également enlever à vil prix des travaux exécutés autrefois par des ouvriers qui n'ont pas de casier judiciaire et travaillent dans des imprimeries privées. M. André Beaunier voudra bien admettre que nous serions heureux de les voir, ces sommes considérables, se répartir entre nos ouvriers et nous, qui, après tout,

avons encore plus besoin de « gagne-pain » que messieurs les détenus de Melun.

Veuillez agréer, etc.

Le Président de la Chambre Syndicale des Imprimeurs Typographes,

A. LAHURE.

*

Cette question ne préoccupe pas seulement les politiciens, la Chambre des imprimeurs typographes, elle s'étend à la presse technique — et c'est bon signe. Voici en effet que notre excellent confrère le Journal des Imprimeurs, bien avisé et documenté, consacre un fort intéressant article à ce sujet. Il y dit notamment:

- « Nous voyons bien ce dont souffrent les ouvriers des imprimeries particulières, à qui la main-d'œuvre pénitentiaire coupe les bras, ravit le travail, et réserve par suite tous les maux, toutes les misères qui, pour le typo et l'imprimeur, sont le lamentable cortège de la « calence »
- « Aussi bien, nous associons-nous à cette juste appréciation de M. Chauvière, dont la parole, en cette matière, a d'autant plus d'autorité qu'il fut lui-même un professionnel de notre art :
- « Il est assez dangereux de confier des tra-« vaux à des prisonniers, pour cet autre motif « intéressant, qu'il faut faire vivre les « hommes libres avant les condamnés reclu-« sionnaires, »